



Sécurité sociale étudiante ne rembourse plus depuis 2 ans

Par **Sylva123**, le **27/07/2009** à **17:58**

Bonjour,

Je suis étudiante et suis affiliée chez une sécurité sociale étudiante depuis environ 2 ans (la SMEREP).

Or, depuis cette même période soit environ 2 ans, plus aucune feuille de soins ne m'est remboursée.

A ce jour, j'ai pratiquement 1000€ de dépenses en santé non remboursés, ayant eu certains problèmes de santé l'an dernier.

A ce jour, j'ai tout essayé: lettres avec accusé de réception (je reçois à chaque fois les accusés mais n'ai jamais de réponse de personne), appels téléphoniques, mails, demandes de RDV sans réponse, lettre aux responsables, à la directrice technique, commission de recours amiable, sans jamais aucune réponse de personne.

Aujourd'hui, je n'ose plus envoyer aucune feuille de soins car je sais que celles-ci sont perdues ou du moins ne me sont jamais remboursées.

J'ai heureusement en ma possession des preuves de tout ceci: photocopies des feuilles de soins envoyées, copies des lettres, accusés de réception etc...

J'ai appelé le tribunal d'Instance de Boulogne-Billancourt, qui m'a dirigé vers la Mairie de Boulogne pour avoir RDV avec un avocat conseil gratuit, mais le RDV qui m'est proposé est pour début octobre. Or, je souhaite réellement agir maintenant, cela n'a que trop duré.

J'ai ensuite appelé, sur les conseils de la mairie de Boulogne, une assistante sociale ainsi que le SIFF, qui n'ont pas su m'orienter. J'ai également appelé le TASS du Val d'Oise qui m'a

informé qu'il ne traitait pas les affaires concernant les sécurités sociales étudiantes.

Que dois-je faire? Vers qui me tourner? Je souhaite récupérer l'argent qui m'est dû, et partir de cette sécurité sociale au plus vite!

Je vous remercie par avance pour votre précieuse réponse, car je ne sais vraiment plus que faire.

Merci de m'avoir lu jusqu'au bout.